

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 23 Juin 2026 du mardi 23 juin 2026
19:30

En exercice : 19

Présents : 18

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :

17/06/2026

Président de séance :

Julien MERCIER

Secrétaire de séance :

Michel DELANNOY

Rapporteur : Valérie RUBY

N° interne de l'acte :

2026_30

N° de feuillet : 2026_30

mardi 23 juin 2026, le Conseil Municipal de MONS-EN-PEVELE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil - Mairie de Mons-en-Pévèle.

Membres présents :

Julien MERCIER, Johanna LANIER-PAWELEC, Francis MILLEVILLE, Valérie RUBY-DHELIN, André VERHAEGEN, Corinne TUFFIER, Monique BOONE, Amélie DULONGCOURTY, Pauline LOBERT-MANOUVRIEZ, Laurent FRAIM, Michel DELANNOY, Muriel DELANNOY, Philippe HENNETTE, Pierre DURIEZ, Christine LAUNOIS, Vincent LESAGE, Louise HAMAIDE, Jean-Louis MORTREUX

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Sylvain PEREZ

Finances : Subventions aux associations

La commune, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions (sur le plan financier, logistique et technique).

Pour l'attribution de cette aide financière, c'est la commission municipale « vie associative-animation, culture, tourisme et communication » composée d'élus qui est chargée d'examiner les demandes de subvention et de les proposer au Conseil Municipal.

La commission culture- animation du 21/05/2026 a retenu les propositions suivantes et vous demande de statuer sur ces dernières :

- Amicale Laïque 1200 euros
- APE MEP 600 euros
- ATL 900 euros
- Ateliers Art et Terre 650 euros
- Club Féminin 250 euros
- Club Pévèle Gymnastique 500 euros
- Ecuries du Hem 200 euros
- FNACA 200 euros

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

- Football Club Loisirs 400 euros
- Harmonie 800 euros
- Je travaille au vert 500 euros
- Mons en Pévèle 2004 1100 euros
- Race In Pévèle 1100 euros
- Tarot Club 200 euros
- Team VTT 1100 euros
- Térébenthine 250 euros
- Terre Animale 600 euros
- Théâtre du Pévèle 200 euros

Soit un total de **10 750 euros.**

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du Budget Primitif 2026.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 18 voix Julien MERCIER, Johanna LANIER-PAWELEC, Francis MILLEVILLE, Valérie RUBY-DHELIN, André VERHAEGEN, Corinne TUFFIER, Monique BOONE, Amélie DULONGCOURTY, Pauline LOBERT-MANOUVRIEZ, Laurent FRAIM, Michel DELANNOY, Muriel DELANNOY, Philippe HENNETTE, Pierre DURIEZ, Christine LAUNOIS, Vincent LESAGE, Louise HAMAIDE, Jean-Louis MORTREUX

Contre : 0 voix

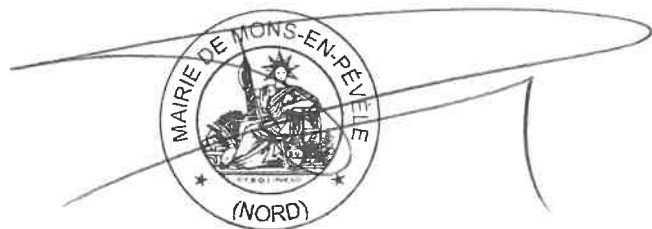
Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :